

SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020**Convocation : 2/09/2020****Compte-rendu : 17/09/2020**

L'an deux mille vingt et le jeudi dix septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour la mise en place des distances de sécurité en prévision du COVID-19, sous la Présidence de Monsieur Francis GOUESBIER, Maire.

Présents : MM. GOUESBIER F., COCQUET, LOBJOIS, DEFOSSE, GOUESBIER C., FAUCHATRE, FERON, RIQUET, SUEUR,

Absents excusés : MM. HENG (procuration à Monsieur LOBJOIS), MAYOLLE (procuration à Monsieur GOUESBIER F.),

Secrétaire de séance : Madame Constance GOUESBIER

Le quorum est atteint ; la séance est ouverte.

Le compte-rendu de la séance du 23 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

1/ Information déchetterie :

Monsieur le Maire précise que le ramassage des encombrants a été moins important ce mois-ci que la quantité ramassée au mois d'août. En août, il y a eu deux jours de ramassage d'encombrants qui ont été déposés à la déchetterie. La ferraille est stockée dans la cour de la mairie et un ferrailleur vient la reprendre dans les jours qui suivent.

Les déchets verts type neutre, présent au chemin vert, vont être ramassés puis emmenés dans un lieu de compost. Ensuite, le lieu sera nettoyé et un panneau installé pour interdire le dépôt d'ordures.

Le 1^{er} octobre 2020 à 18h30, une réunion publique aura lieu à la salle des fêtes, en présence d'un responsable de la communauté de communes PONTTHIEU MARQUENTERRE pour expliquer le fonctionnement des déchetteries et les démarches pour améliorer la gestion de nos déchets. La population sera informée.

Sur la commune il y a actuellement 154 cartes de déchetterie, ce qui signifie que la population est déjà sensibilisée au problème.

Nous sommes la seule commune à avoir 3 déchetteries autour de nous : Le Crotoy, Rue et Quend. L'avantage de la réelle déchetterie est le tri qui permet une meilleure récupération et traçabilité des déchets. Notez que la commune est déjà équipée de conteneurs pour le tri du verre et du carton.

L'objectif à terme est de faire disparaître les dépôts sauvages du chemin vert en formant la population.

Chacun peut réfléchir aux idées d'amélioration de la gestion des déchets.

2/ Achat de tables :

L'achat d'une vingtaine de tables est prévu pour la salle communale, en plastique si recyclable ou en bois.

Se renseigner sur les différents fournisseurs pour la prochaine réunion.

3/ Apprenti service technique :

Un CV a été déposé pour un apprentissage mais ce demandeur a trouvé un autre maître de stage.

Nous verrons plus tard si les besoins se manifestent d'avoir un apprenti en sachant que c'est un contrat d'engagement d'au moins 1 an voir 2. Nous voulons faire le point sur l'organisation du travail avant de prendre un apprenti.

4/ Devis travaux voirie :

Dans l'impasse du Royon Bourdon, des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Les travaux ont été accordés à l'entreprise GOUESBIER Christian, les nouveaux devis seront donc fournis par cette même entreprise.

- fournitures et mise en place de 2 regards et fourniture et pose de tuyaux : 2 111.20 € H.T. soit 2 533.44 € T.T.C.
- 2ème tranche : assainissement eau pluviale : 14 221.55 € H.T. soit 17 065.86 € T.T.C.
- reprise de la voirie existante en bicouche : 3 493.25 € H.T. soit 4 191.90 € T.T.C.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les devis présentés.

5/ Délégués communal personnel et CNAS :

Monsieur le Maire souhaite déléguer la gestion du personnel et demande si une personne souhaite prendre cette tâche, à réfléchir pour la prochaine réunion.

De même pour le CNAS (Comité National d'Action Sociale) demande un correspondant élu, Monsieur le Maire demande qu'une personne se dévoue pour la prochaine réunion.

6/ Station verte :

Premier label touristique français sur la nature et l'authenticité des terroirs. Dans la Somme il y a Rue et Mers les Bains et Poix de Picardie. Cela permettrait de se démarquer des communes alentours.

Il faut compter environ 800 € de cotisation annuelle. Cela permettrait d'avoir une directive à suivre au sujet de l'écotourisme.

Les critères sont : avoir un restaurant, 200 lits, des chemins de promenade, circuit touristique à vélo...

Notez que nous sommes le 55^{ème} Parc Naturel Régional.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de voir le pour et contre pour la prochaine réunion et des volontaires pour mettre en place le dossier.

7/ Permanences des élus :

Lors de notre campagne électorale, nous nous étions engagés à effectuer une permanence des élus. Proposition du jeudi de recevoir les gens entre 15h30 et 18H00, sachant que Valérie, la secrétaire est présente le jeudi.

Les permanences seront assurées par le Maire et les Adjoints à tour de rôle et débuteront le jeudi 24 septembre 2020.

8/ Dossier WITTOCK :

Le Conseil doit donner pouvoir à Monsieur le Maire d'ester en justice. L'avocat est commissionné par notre assurance : Maître Le prêtre.

Le Conseil accorde ce pouvoir à Monsieur le Maire.

9/ Défibrillateur :

Les défibrillateurs vont être obligatoires dans les salles recevant du public.

La communauté de Communes Ponthieu Marquenterre propose de faire un achat groupé pour diminuer les coûts.

L'assemblée est d'accord à l'unanimité pour passer commande par l'intermédiaire de la Communauté de Communes pour l'achat d'un appareil extérieur.

10/ Délégué à la CLECT :

La communauté de Communes Ponthieu Marquenterre demande de désigner un délégué à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Monsieur le Maire propose Monsieur FERON pour cette commission.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11/ Questions diverses :

Monsieur GOUESBIER :

- lors d'une réunion présente, le ménage de la salle des fêtes et de la mairie avait été abordé. La société T2A est venu pour prendre connaissance des lieux et nous informer de la démarche. Il y en a pour 1 journée et demie de travail, le prix d'une heure de travail coûte 19.82 € T.T.C.

> il est proposé de faire un gros nettoyage maintenant et voir par la suite au besoin. Sylvie et Constance s'occuperont du suivi du ménage effectué afin de valider ou non la continuité du travail avec la personne qui travaille dans notre région.

- La chienne de Monsieur CHAUMETTE se promène toujours, elle va souvent au domaine et fait peur aux chevaux et se bat avec d'autres chiens. Madame CATTEAU a porté plainte parce qu'elle lui a mangé 3 poules et s'est battue avec le chien de leurs locataires de gîte.

> Chacun doit prendre soin de son animal. Les chiens qui seront trouvés en divagation seront emmenés à la fourrière de Buigny Saint Maclou.

- Madame ALEXANDRE demande que l'arbre qui se trouve devant chez elle, un sycomore, soient taillées, les graines de cet arbre sont très mortelles pour les chevaux.

> Monsieur GOUESBIER propose de supprimer l'arbre ce qui est accepté.

- Nous avons reçu une proposition pour des formations sur internet pour les habitants avec une prise en charge à 100 %

> une demande de renseignements sera faite.

Monsieur LOBJOIS :

- Monsieur BREMER a téléphoné pour se plaindre de son voisin, Monsieur Bernard FERTE, qui tond sa pelouse à chaque fois à l'heure du midi avec une tondeuse très bruyante.

> Monsieur GOUESBIER propose d'aller voir Monsieur FERTE pour l'informer sur des horaires.

- Plusieurs signalements que le cimetière n'est pas entretenu.

> Pour traiter, il faut fermer le cimetière. Il est possible de le faire le soir.

> Monsieur FAUCHATRE qui est formé pour manipuler le produit se propose de le faire, Monsieur GOUESBIER accepte son offre.

- Les horloges de l'éclairage public, 8 sont manuelles et 2 automatiques. Un devis présenté par l'entreprise BEURAIN pour un montant de 336.79 € TTC pour une seule horloge. Un deuxième devis présenté par l'entreprise LOBJOIS Anthony pour un montant de 2 204.00 € TTC pour les 8 horloges soit 275.50 € à l'unité.

> le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Monsieur FAUCHATRE :

- Est-il possible de tailler les branches devant le poney Club
- > oui, voir si faire au lamier ou au broyeur.

Madame GOUESB IER :

- Nous allons créer une page facebook et un site sur la commune. Il faudrait trouver un nom.
- > le nom retenu est : Saint-Quentin-En-Tourmont officiel

Monsieur FERON :

- il était prévu de faire sonner les cloches de l'église.
- > Monsieur le Maire précise qu'il n'a pas encore eu le temps de s'en occuper mais c'est toujours prévu ainsi que pour l'ardoise.

La séance est levée à 22 heures 05